

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 17 décembre 2021 à compter de 13 h 30 à la salle du Centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse

Mme Annie Pelletier, conseillère

Mme Julie Paiement, conseillère

M. Jacques Rodgers, conseiller

M. Gilles Richard, conseiller

M. Rodrigue Lacourcière, conseiller

Absence motivée :

M. Éric Bélanger, conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général fait office de secrétaire de la séance. Nathalie Laviolette, adjointe, est aussi présente.

Assistance

Aucune personne n'assiste à la rencontre.

Ouverture de la séance extraordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 14 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance extraordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil et personnel municipaux

130 Gestion financière et administrative

130-01 Délégation de signature – mise à l'eau Dan-Lunam

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 - TRANSPORT

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 – Levée de la séance

1100-01 Adoption de la levée de l'assemblée

Périodes de questions

Aucune question.

E-171221-307 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

E-171221-308 Délégation de signature

Il est proposé par **Gilles Richard** et il est résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Jean-Marie Gauthier, à faire la demande d'une subvention auprès de Développement économique Canada concernant les réparations majeures à effectuer à la rampe de mise à l'eau publique située sur le chemin Dan-Lunam.

Il est également résolu que le directeur général, monsieur Jean-Marie Gauthier, soit la personne désignée pour signer tous les documents nécessaires à cette demande de subvention au nom de la municipalité de Grand-Remous.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

E-171221-309 Levée de la séance extraordinaire

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est 13 h 32.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvé et signé chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.